



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Dijon, le 06 septembre 2017

Les IA-IPR de lettres

à

mesdames et messieurs les
professeurs de lettres

s/c de mesdames et messieurs les
chefs d'établissement

CORPS D'INSPECTION
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
les inspecteurs de lettres
Référence :
CA/VB/JD/ALC

Téléphone
03 80 44 86 96

Courriel
Corpsdinspection1@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

La lettre de rentrée des corps d'inspection, commune à toutes les disciplines, explicite les priorités nationales et académiques ; sa connaissance est nécessaire pour orienter votre pratique professionnelle et favoriser les acquis des élèves. Notre document disciplinaire la complète.

Comme chaque année, nous tenons avant tout à remercier les professeurs qui ont accepté de prendre en charge les nombreux stagiaires et contractuels en poste dans l'académie. C'est une mission essentielle qui favorise leur entrée dans le métier ou leur intégration dans les établissements.

Nous remercions particulièrement toutes celles et tous ceux qui se sont investis l'an dernier dans le cadre de la formation, en lien avec la réforme du collège ou le PAF.

➤ Notre mission à vos côtés

La mise en œuvre du PPCR¹ à compter de cette année, fondé sur des rendez-vous de carrière, doit être l'occasion de développer davantage encore notre mission première à vos côtés : le conseil et l'accompagnement, individuels et collégiaux. Nous souhaitons, dans un esprit de confiance et d'échange, voir se développer dans notre discipline les observations croisées, en collège et en lycée. Les regards experts croisés sur les pratiques sont nécessaires dans l'enseignement, comme dans tous les autres métiers, pour faire évoluer l'exercice pédagogique et réflexion didactique au profit des élèves.

Dans la mesure de nos possibilités, nous répondrons aux demandes qui seront les vôtres dans ce cadre.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

➤ Les orientations majeures de la discipline

Concernant le collège et le lycée, il s'agit ici d'indiquer pour notre discipline de grandes orientations, qui se traduisent par les dispositifs proposés dans votre plan de formation académique :

- ***la mise en activité autonome des élèves, individuelle, en binôme ou en groupe.***

Elle est nécessaire au développement des compétences des élèves, dans tous les domaines : langage oral, langue, écriture, lecture. C'est un enjeu particulièrement important pour le cœur de notre discipline, la lecture accompagnée d'œuvres ou d'extraits littéraires en classe ;

- ***une pratique de la lecture accompagnée en classe portant davantage sur l'autonomie des élèves, au collège et surtout au lycée.***

1 Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations.



Le formalisme doit s'effacer au profit d'une démarche de lecture vivante, qui fasse de la littérature une expérience sensible, intellectuelle, esthétique et morale capable de contribuer à l'épanouissement de consciences libres ;

– **la mise en œuvre de stratégies différenciées en classe.**

«Toute situation didactique proposée ou imposée uniformément à un groupe d'élèves est inévitablement inadéquate pour une partie d'entre eux.»² Cette évidence fait de la différenciation une nécessité. On pense néanmoins souvent que cela implique des stratégies complexes, multiples, et donc difficiles à mettre en pratique. Il existe pourtant des moyens simples de prise en compte de la diversité des élèves en classe entière, notamment pour ce qui relève des modes de compréhension et d'apprentissage. Il est temps que la pratique des professeurs de lettres, didactiquement et pédagogiquement, se fonde sur des connaissances essentielles dans le domaine de l'hétérogénéité cognitive ;

– **la construction progressive et quotidienne des compétences des élèves.**

Depuis de nombreuses années, les progressions didactiques en lettres se fondent à juste titre sur l'acquisition progressive des compétences par les élèves. Cela peut être renforcé davantage encore, au lycée particulièrement, en envisageant toute séance comme une stratégie visant un ou des acquis précis ;

– **la nécessité de privilégier en classe une évaluation formative ou formatrice, seule capable de construire les acquis et la confiance des élèves.**

L'évaluation n'est pas la mesure de la réussite des élèves mais un moyen de construire pour chacun d'entre eux réussite et estime de soi. Comme pour ce qui est de la pratique de la lecture accompagnée, il est important de prendre du recul par rapport à une certaine tradition de notre École qui privilégie de manière parfois exclusive l'évaluation dans ses modalités sommatives.

Formations, rendez-vous de carrière, visites conseil, observations croisées et réunions disciplinaires seront autant d'occasion de faire avancer la réflexion et la pratique de chacune et de chacun dans ces domaines majeurs pour la réussite des élèves.

➤ **Quelques rappels pratiques :**

- Nous vous rappelons que vous pouvez nous écrire, sans passer par la voie hiérarchique pour ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique ou didactique, par courriel *ou* par courrier postal. Le courrier sera envoyé à l'adresse suivante : **RECTORAT, bureau des IPR, 2 G rue général Delaborde, 21033 DIJON CEDEX.**

Nous demandons que chaque professeur active son adresse électronique académique, qu'il convient d'utiliser **de manière exclusive** dans le cadre de son exercice professionnel.

- Vous pouvez également, indépendamment des messages directs adressés à l'un ou à l'autre d'entre nous, nous joindre collectivement sur l'adresse de messagerie spécialement créée pour vous : jpr.lettres@ac-dijon.fr. Cela vise à traiter en équipe questions, suggestions et difficultés que vous pourriez avoir et à vous assurer des réponses régulières.

Un prochain document vous parviendra sous peu, détaillant répartition de nos missions ou dossiers ainsi que les zones d'inspection prises en charge.

Nous vous adressons en ce début d'année scolaire nos salutations les plus cordiales.

Vos I.A-I.P.R.

Mme Célia ALEXANDER celia.alexander@ac-dijon.fr
Mme Véronique BOULHOL veronique.boulhol@ac-dijon.fr
M. Jérôme DESTAING jerome.destaing@ac-dijon.fr